



AVIS D'ÉLECTION

STTCCIUSSS
CENTRE SUD MTL | **fsss** CSN
Syndicat des travailleuses et travailleurs du
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CSN)

Avis d'élection : Conseil syndical
Vote par scrutin postal du 25 novembre au 9 décembre 2019

Montréal, le 15 octobre 2019

À tous les membres de la catégorie 2,

Conformément aux statuts et règlements du syndicat, nous vous avisons qu'il y aura élection au Conseil syndical STTCCSMTL-CSN par un vote postal du 25 novembre au 9 décembre 2019. Voici les postes en élection et la durée de leur mandat :

Conseil syndical (21 postes en élections) :

- (1) Responsable au secrétariat général et à la trésorerie, mandat de 3 ans
- (1) Responsable aux ententes et aux griefs, mandat de 3 ans
- (5) Responsable santé et sécurité au travail, volet réparation et assurance-salaire, mandat 3 ans
- (1) Responsable santé et sécurité au travail, volet prévention et harcèlement, mandat 3 ans
- (3) Responsable aux communications, mobilisation participative et à la vie syndicale, mandat 3 ans

Marche à suivre pour poser sa candidature

Chaque candidat(e) doit être membre en règle du syndicat des travailleuses et travailleurs du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal - CSN. Il/elle devra remplir le formulaire de mise en candidature prévu à cet effet et le retourner, avant le 14 novembre 2019 à 16h00, à : bertrand.guibord@csn.qc.ca ;

La période de mise en candidature débutera le 30 octobre 2019 et se terminera le 14 novembre 2019 à 16h00 ;

Les candidat(e)s pourront obtenir une copie du formulaire de mise en candidature à leur bureau syndical ou sur le site web du syndicat www.sttccsmtl.ca dans l'onglet « élections conseil 2019 » ;

Le/la candidat(e) doit être appuyé(e)s par (5) membres du syndicat ;

Les candidat(e)s pourront accompagner leur mise en candidature d'un texte de présentation. Ce texte devra être soumis en format .pdf et d'une longueur maximale de 500 mots sur une page format lettre (81/2 x 11) ;

Les candidat(e)s pourront accompagner leur mise en candidature d'une photo intégrée à la page de présentation ;

Le comité d'élection s'engage à produire un document de présentation qui sera imprimé, distribué et diffusé sur les différentes plateformes du syndicat.

Chaque membre du STTCCSMTL-CSN devra signer sa carte de membre s'il désire exercer son droit de vote. Cette carte sera fournie dans l'enveloppe que vous recevrez à la maison pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore remplie. L'enveloppe contiendra également un bulletin de vote ainsi qu'une enveloppe affranchie à retourner avec le scrutin de vote à l'intérieur. Vous devez nous la retourner avant le 9 décembre 2019 à 16h00. Le dépouillement des votes aura lieu le mardi 10 décembre 2019 ainsi que la nomination des vainqueurs de chaque poste de l'élection du Conseil syndical.

Bertrand Guibord, président d'élection

bertrand.guibord@csn.qc.ca

(514) 598-2002

Chantal Ide, secrétaire d'élection